

Le 22 mars 2024

Direction des affaires institutionnelles et juridiques
Secrétariat des assemblées
(C. HILBERT : 05.49.23.70.20)

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du conseil municipal extraordinaire qui aura lieu le :

**Jeudi 28 mars 2024
à 19h00**

**Salle de l'Angelarde
44 Rue de l'Angelarde
86100 Châtelleraut**

ORDRE DU JOUR

Désignation d'un secrétaire de séance : - -

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 08/02/2023 .

Compte-rendu des décisions du maire prises par délégation du conseil municipal en vertu des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du code général des collectivités territoriales

Jean-Pierre ABELIN

1. Délégation de compétences du conseil municipal au maire - Modification n°3

Yasin ERGÜL

2. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Triathlon club de Châtelleraut pour l'organisation d'un Duathlon

Evelyne AZIHARI

3. Protection sociale complémentaire – Risque prévoyance – Mandat au Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Vienne

Jeannie MARECOT

4. Participation financière de la commune de Châtelleraut aux dépenses de fonctionnement des écoles privées sous contrat d'association - Année 2023/2024
5. Legs France SOUCHÉ – Attribution du legs période scolaire 2022-2023
6. Restauration scolaire et pause méridienne - Dispositions diverses

Laurence RABUSSIER

7. Signature d'une convention avec la clinique vétérinaire de Bonneuil-Matours pour la réalisation de campagnes de capture et de stérilisation des chats errants sur la commune – Participation financière de la commune

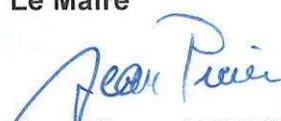
Jean-Michel MEUNIER

8. Requalification thermique et patrimoniale de l'école Léo Lagrange – Modification des marchés de travaux

QUESTIONS DIVERSES

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire


Jean-Pierre ABELIN

